



REPUBLIQUE DU BENIN



FRATERNITE – JUSTICE - TRAVAIL



**« UNIS DANS L'ACTION POUR FAIRE AVANCER LES DROITS DES  
PERSONNES HANDICAPEES AU BENIN » :**

**PROJET CONJOINT ENTRE**

**LE GOUVERNEMENT DU BENIN**

**ET**

**LE SYSTEME DES NATIONS UNIES AU BENIN**

## Sommaire

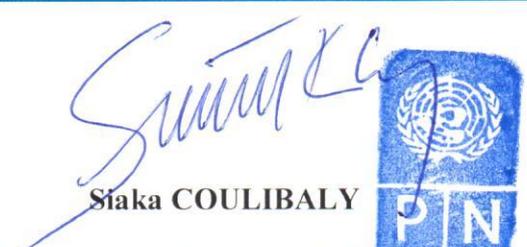
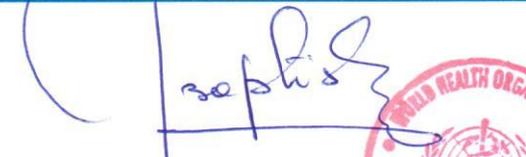
Sommaire .....	2
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS .....	3
PAGE DE SIGNATURE .....	5
FICHE DU PROJET .....	6
RESUME EXECUTIF .....	7
1. Contexte et justification .....	8
1.1 Défis et opportunités à résoudre par le projet .....	8
Défis .....	9
Opportunités.....	9
1.2. Processus de développement du projet.....	10
2. Approche du projet .....	10
2.1 Objet du projet - "De quoi parle le projet ?" .....	10
2.2 Théorie du changement de l'intervention - "Comment le projet produira-t-il un changement positif ?" ..	11
2.3 Autres considérations programmatiques.....	13
3. Éléments de la conception du projet .....	19
4. Potentiel de création de partenariats .....	20
5. Arrangements de gestion .....	21
6-Gestion des connaissances.....	23
7-Activités de lancement .....	24
8- Budget. ....	24
Annexe 1 .....	25
Annexe 2 : PLAN DE TRAVAIL DU PROJET .....	32
Annexe 3 : Eléments du cadre de communication .....	44

## LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANCB	: Agence Nationale des Commune du Bénin
CAORF	: Centre national de réadaptation fonctionnelle
CCA	: Common Country Assessment (Bilan Commun de Pays)
CDPH	: Conventions des Nations Unies sur le Droit des Personnes Handicapées
DC	: Dialogues Communautaires
EPU	: Enquête Périodique Universelle
ESH	: Enfant en Situation de Handicap
FAPH B	: Fédération nationale des Associations de Personnes Handicapées du Bénin
FEH	: Femmes et les Enfants Handicapés
GTT	: Groupe de Travail Technique
LPPDPH	: Loi sur la Protection et la Promotion des Droits des Personnes Handicapées
LPSH	: Lois politiques et Programmes relatifs à la Situation du Handicap
MASMF	: Ministère des Affaires Sociales et de la Micro Finance
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPH	: Organisations de Personnes Handicapées
PC	: Programmes Conjoints
PND	: Plan national de développement
PNPIPH	: Politique Nationale de Protection et d'Intégration des Personnes Handicapées
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	: Plan de Travail Annuel

RBC	:	Réadaptation à Base Communautaire
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SRC	:	Services de Réadaptation Communautaire
SNU	:	Système des Nations Unies
SSB	:	Services Sociaux de Base
SSN	:	Système Statistique National
UNCT	:	United Nations Country Team
UNDAF	:	United Nations Development Assistance Framework
UNFPA	:	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	:	United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
UNRCO	:	Bureau de Coordonnateur Résident
USAID	:	United States Agency for International Development
VNU	:	Volontaire des Nations Unies

PAGE DE SIGNATURE

GOUVERNEMENT	
 <b>Abdoulaye BIO TCHANE</b> Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement	 <b>Bintou CHABI ADAM TARO</b> Ministre des Affaires Sociales et de la Micro-Finance
SYSTEME DES NATIONS UNIES	
 <b>Siaka COULIBALY</b> Coordonnateur Résident du SNU au Bénin & Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour Développement (UNDP)	 <b>Claude KAMENGA</b> Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
 <b>Koudaogo OUEDRAOGO</b> Représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)	 <b>Jean-Pierre BAPTISTE</b> Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

## FICHE DU PROJET

**PAYS** : REPUBLIQUE DU BENIN

### Effets UNDAF 2014 -2018 :

**Effet 2** : D'ici fin 2018, les enfants de moins de 5ans, les adolescents (es), les femmes en âges de procréer et les ménages bénéficient de façon équitable d'intervention à haut impact de qualité en santé y compris le VIH/SIDA, la nutrition, la planification familiale, l'assainissement de base et les communautés adoptent des pratiques favorables à la santé.

**Effet 3** : D'ici fin 2018, les filles et les garçons de 03 à 17 ans, notamment ceux des groupes sous-scolarisés, ont un accès accru et achèvent une éducation de base de qualité

**Effet 4** : D'ici à fin 2018, les enfants, les adolescents et les femmes, notamment les plus vulnérables, évitent les comportements à risque, ont un accès et utilisent davantage les services de protection contre les abus, les violences et l'exploitation, et les communautés adoptent des pratiques sociales conformes aux droits humains (UNFPA, PNUD, UNICEF, BIT, UNCDF, OMS, HCR, ONUSIDA)

### Effets attendus du Projet conjoint :

**Effet 1** : D'ici à fin 2020, les cadres juridiques et politiques nationaux dans 4 secteurs ciblés (éducation, santé, emploi décent, égalité des sexes) sont améliorés.

**Effet 2** : D'ici à fin 2020, les cadres juridiques et politiques nationaux dans les 4 secteurs ciblés (éducation, santé, emploi décent, égalité des sexes) sont effectivement mis en œuvre conformément au CDPH pour renforcer la protection et la promotion des droits des personnes handicapées au Bénin.

**Effet 3** : D'ici à fin 2020, les capacités et la sensibilisation des principaux acteurs nationaux, départementaux, communaux et communautaires sont renforcées pour assurer un meilleur accès des personnes handicapées, en particulier des femmes et des enfants de moins de 18 ans, aux services de réadaptation à base communautaire dans les communes pilotes cibles.

Titre du Projet : « **Unis dans l'action pour faire avancer les droits des personnes handicapées au Bénin** »

Durée du Projet : **Maximum 3 ans**

Date de début/fin : **2018-2020**

Domaine de résultats stratégiques : **Promotion des droits des personnes handicapées**

Option(s) de gestion des fonds : **Gestion parallèle des fonds propres et gestion canalisée des fonds mobilisés auprès des partenaires**

### Budget estimatif USD

- Ressources totales requises : **513 000**

- Ressources totales mobilisées : **400 000**

- PNUD : **100 000**
- UNICEF : **100 000**
- UNFPA : **100 000**
- OMS : **100 000**

- Ressources à mobiliser : **113 000**

## RESUME EXECUTIF

Le Parlement du Bénin a adopté le 13 avril 2017, la Loi n° 2017-06 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées en République du Bénin. Se basant sur l'opportunité de cette nouvelle loi sur les droits des personnes handicapées, le présent projet conjoint vise à accompagner le Gouvernement à faire avancer le droit des personnes handicapées. Ce projet entend soutenir la mise en œuvre effective de la Politique nationale sur la protection et l'inclusion des personnes handicapées 2012-2021 en contribuant à la réalisation de trois effets complémentaires qui combinent l'intégration des droits de l'homme et des interventions ciblées sur une période de 3 ans. Les trois effets attendus du projet d'ici à fin 2020 sont : **i)** le cadres juridiques et les politiques nationales dans 4 secteurs ciblés (éducation, santé, emploi décent, égalité des sexes ) sont améliorés; **ii)** les cadres juridiques et politiques nationales dans les 4 secteurs ciblés sont effectivement mis en œuvre conformément au CDPH en vue de renforcer la protection et la promotion des droits des personnes handicapées au Bénin; et **iii)** les capacités et la sensibilisation des principales parties prenantes nationales, locales et communautaires sont renforcées pour améliorer l'accès des personnes handicapées, en particulier des enfants de moins de 18 ans et des femmes handicapées, aux Services de Réadaptation Communautaire (SRC).

D'un coût global de 256 millions cinq cent mille francs CFA, ce projet s'exécutera dans quatre communes pilotes que sont les communes de Malanville, Karimama, Za-Kpota et de Cotonou.

La mise en œuvre du projet se fera sous le leadership du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASMF) en tant que structure nationale de tutelle pour les questions de handicap, et avec la pleine participation des organisations de personnes handicapées. Le projet bénéficiera des ressources technique et financières de quatre agences des Nations Unies à savoir : le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF, l'OMS en partenariat avec le programme VNU et sous la coordination du Bureau du Coordonnateur Résident. Des ressources techniques d'autres agences des Nations Unies notamment l'UNESCO et l'UNCDF seront associées. Le projet se mènera dans une approche intégrée permettant de mobiliser d'autres Partenaires Techniques et Financiers.

# 1. Contexte et justification

## 1.1 Défis et opportunités à résoudre par le projet.

Selon les dernières statistiques officielles<sup>1</sup>, les personnes handicapées représentaient 2,6% de la population béninoise en 2002, avec une part quasi homogène entre les femmes et les hommes<sup>2</sup>. Depuis lors, le Bénin a accordé une priorité à la protection des personnes handicapées dans sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (2011-2015) et dans son Programme d'Action du Gouvernement intitulé « Bénin Révélé (2016-2021)» et a mis en place un cadre juridique, politique et institutionnel favorable notamment à travers : i) la loi sur la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (LPPPH) adoptée en avril 2017; ii) la ratification des Conventions des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (CDPH) en 2011 et sur les droits de l'enfant; iii) l'adoption de la Politique 2012-2021 sur la protection et l'inclusion des personnes handicapées (PNPIPH) et son Plan d'action 2016-2021, piloté par le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASMF) en tant qu'entité nationale en charge des questions de handicap et avec une représentation complète des OPH dans son Comité directeur; et iv) la mise en œuvre de la Stratégie nationale de réadaptation à base communautaire (SNRBC) lancée en 1989.

Malgré l'existence d'un environnement favorable, de nombreux obstacles normatifs et institutionnels empêchent la pleine réalisation des droits des personnes handicapées dont : i) l'absence de décrets d'application permettant la mise en œuvre de la législation existante sur le handicap; ii) l'incapacité à intégrer le handicap dans la législation et les politiques sectorielles; iii) des capacités institutionnelles insuffisantes (du MASMF et des autres parties prenantes gouvernementales) pour assurer la fourniture de services sociaux de base et spécialisés adaptés aux personnes handicapées à tous les niveaux; iv) la couverture géographique insuffisante des soins de santé et des services spécialisés pour les personnes handicapées. En ce qui concerne les Service de Rééducation à Base Communautaire, bien qu'ils constituent un programme de soutien important pour les personnes handicapées dans les zones couvertes, plusieurs faiblesses, notamment sur la nécessité d'étendre la couverture géographique et de renforcer les capacités fonctionnelles, techniques et financières des acteurs des SRBC doivent être abordées pour garantir une durabilité à long terme.

Par ailleurs, les diverses barrières auxquelles les personnes handicapées sont confrontées dans les domaines social, économique et culturel entravent leur participation pleine et égale dans la société. En effet, des recherches qualitatives montrent que 13% des citoyens béninois ont été victimes de discrimination fondée sur le handicap. On estime que les femmes et les enfants handicapés sont les plus touchés, les femmes représentant la majorité des personnes handicapées analphabètes et confrontées à diverses formes de discrimination, de marginalisation, d'exclusion et de préjugés sociaux. En ce qui concerne les enfants, selon une enquête de l'UNICEF sur la situation des Enfants en situation de handicap (ESH) au Bénin en 2015, la stigmatisation, le manque et l'accès difficile aux services sociaux de base et aux services spécialisés pour handicapés figurent parmi les principaux obstacles rencontrés.

<sup>1</sup> 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l' Habitat (RGPH3) 2002.

<sup>2</sup> Voir l'aperçu complet des statistiques sur les personnes handicapées, les cadres politiques et institutionnels, le CBRS et d'autres informations générales demandées dans cette section dans l'annexe 1

## Défis

Les défis spécifiques entravant l'accès des personnes handicapées aux services sociaux de base et aux services spécialisés et aux opportunités de moyens de subsistance que le projet a l'intention d'aborder portent essentiellement sur : i) l'environnement normatif, ii) le renforcement des capacités des parties prenantes et la sensibilisation.

### Environnement normatif:

- Capacité insuffisante et autres obstacles institutionnels empêchant l'adoption de décrets permettant l'entrée en vigueur et la mise en œuvre de la législation existante relative au handicap, y compris la loi sur la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (LPPPH) ;
- Faible intégration du handicap (y compris l'absence de dispositions relatives à la discrimination positive) dans les lois et politiques sectorielles, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'emploi.

### Capacités des parties prenantes et sensibilisation :

- Les capacités et les ressources limitées des OPH pour s'engager efficacement dans le plaidoyer et le dialogue politique pour l'adoption et la mise en œuvre effective de la législation relative au handicap, y compris la LPPPH, les politiques et les programmes ;
- Nécessité de renforcer les capacités de la RBC et d'autres parties prenantes nationales, locales et communautaires clés pour contribuer à résoudre l'offre de service existante et les obstacles à leur accessibilité pour augmenter l'accès des personnes handicapées, en particulier des enfants, à la RBC et autres services sociaux de base ;
- Il faut s'attaquer aux idées fausses persistantes au niveau de la famille et de la communauté, qui renforcent la stigmatisation des personnes handicapées, en particulier les enfants en situation d'Handicap (ESH), et entravent leur accès à la RBC et aux autres services sociaux de base.

## Opportunités

Voici les principales opportunités que le système des Nations Unies (SNU) a l'intention de saisir pour faire progresser les droits des personnes handicapées au Bénin à travers le projet :

- Environnement favorable: saisir l'élan autour de la récente adoption de la loi sur la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (LPPPH) et tirer parti des facteurs clés susmentionnés ainsi que du positionnement stratégique du SNU dans le processus de formulation du Plan national de développement (PND) 2018-2025 lancé en février 2017 (Le PNUD en tant qu'organisme chef de file parmi les partenaires au développement désignés par le Gouvernement et les efforts continus du SNU pour faire progresser l'intégration du handicap dans la planification du développement national et les politiques sectorielles.
- S'appuyer sur l'approche « Unis dans l'action » (DAO), mise en œuvre avec succès par le SNU au Bénin depuis 2010 pour : i) contribuer à la réalisation des effets 2, 3 et 4<sup>3</sup> de l'UNDAF 2014-2018 ; et ii) améliorer l'intégration du handicap dans le prochain UNDAF 2019-2023 en s'appuyant sur les efforts en cours des agences du système des Nations Unies participantes au cours des premières étapes de son processus de formulation.

---

<sup>3</sup> Voir les effets de l'UNDAF 2014-2018

## 1.2. Processus de développement du projet

Le processus de consultation ayant mené à la formulation de cette proposition a été lancé en mars 2016 et a pleinement impliqué les représentants du MASM (partenaire d'exécution du projet) et d'autres entités gouvernementales, les agences du SNU et les Organisations des Personnes handicapées (OPH), par l'intermédiaire de la Fédération nationale des Associations de Personnes Handicapées (FAPH), qui est la plus grande organisation faitière nationale des OPH du Bénin, regroupant 145 OPH et 6 réseaux départementaux. Au sein du SNU, des consultations ont été menées aux niveaux stratégique (Chefs d'agences) et technique, à travers le groupe de travail technique) établi par les chefs d'agences composé des points focaux (PNUD, FNUAP, UNICEF, OMS) sous la coordination du Bureau du Coordonnateur Résident et en partenariat avec le programme VNU.

Ce processus de consultation a permis de définir, les domaines d'intervention, les résultats, les stratégies, les secteurs ciblés et les zones d'intervention du projet en lien avec :

- Les priorités nationales en matière de droits des personnes handicapées : le projet est entièrement aligné sur le PNPIPH<sup>4</sup> et les priorités spécifiques définies par le gouvernement pour sa mise en œuvre. Les travaux menés par le MASM pour l'élaboration du PNPIPH et les recommandations pertinentes de l'EPU (voir annexe 1) ont également guidé la conception des interventions proposées. De plus, les interventions proposées ont été conçues sur la base de : i) des consultations spécifiques sur les priorités et les défis dans la mise en œuvre des SRBC tenues avec MASM aux niveaux national, départemental et local ; ii) les directives et recommandations de l'OMS en matière de RBC, ainsi que les preuves et recommandations de l'enquête de l'UNICEF sur les ESH en 2015, y compris dans trois des zones cibles du projet.
- Les perspectives et priorités des OPH ainsi que les possibilités de partenariat entre les OPH et le SNU pour le renforcement des droits des personnes handicapées au Bénin, y compris dans le cadre du Plan stratégique 2017-2021 du FAPH (PSF), identifiées lors d'une consultation thématique avec le FAPH. Les interventions de développement des capacités des OPH prévues dans le résultat 1.5 ont été conçues sur la base du PSF, qui est aligné sur le PNPIPH, et visent à contribuer spécifiquement à des résultats 1 et 2 et d'autres domaines de coopération identifiés lors des consultations.
- Les ODD connexes, les droits contenus dans la CDPH et les résultats de l'UNDAF.

Pour assurer l'alignement complet sur les priorités nationales, sur les ODD, et promouvoir l'approche Unis dans l'action pour promouvoir les droits des personnes handicapées au Bénin, la formulation de cette proposition a été menée et coordonnée par l'UNRCO conformément aux orientations stratégiques de l'UNCT avec la pleine participation des parties prenantes nationales. Le projet entend renforcer les résultats des initiatives conjointes et individuelles du SNU pour promouvoir les droits humains des populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants handicapés, et améliorer leur accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance, y compris l'appui technique et financier de l'OMS aux SRBC depuis leur adoption et les efforts de l'UNICEF à l'appui de leur extension au niveau communautaire qui ont commencé en 2017. Il couvrira plusieurs ODD notamment les ODD 3, 4, 5, 8, 10 et 16.

## 2. Approche du projet

### 2.1 Objet du projet - "De quoi parle le projet ?"

---

<sup>4</sup> (Objectif 1: Améliorer l'environnement juridique et social protégeant les personnes handicapées et objectif 2. Faciliter l'accès des personnes handicapées aux services sociaux de base)

Pour améliorer l'accès des personnes handicapées aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance, le projet vise à soutenir le MASMf dans la mise en œuvre du PNPIPH dans deux domaines prioritaires : i) Renforcer les cadres juridiques et politiques pour contribuer au progrès des droits des personnes handicapées dans 4 secteurs ciblés (éducation, santé emploi, égalité des sexes); et ii) améliorer l'accès des personnes handicapées, en particulier des femmes et des enfants de moins de 18 ans, aux services de RBC dans 4 communes pilotes. À cette fin, le projet utilisera les leviers de changement suivants : environnement normatif et capacité des principales parties prenantes nationales, locales et communautaires.

## 2.2 Théorie du changement de l'intervention - "Comment le projet produira-t-il un changement positif ?"

### Résultats attendus du projet et domaines d'intervention

Le projet vise à contribuer à la réalisation de trois effets complémentaires combinant l'intégration des droits de l'homme et des interventions ciblées sur une période de trois ans au maximum:

- **Effet 1** : Les cadres juridiques et politiques nationaux dans 4 secteurs ciblés (éducation, santé, emploi décent, égalité des sexes) sont améliorés.
- **Effet 2** : Les cadres juridiques et politiques nationaux dans 4 secteurs ciblés sont effectivement mis en œuvre conformément à la CDPH en vue de renforcer la protection et la promotion des droits des personnes handicapées au Bénin.
- **Effet 3** : Les capacités et la sensibilisation des principaux acteurs nationaux, départementaux, communaux et communautaires sont renforcées pour assurer un meilleur accès des personnes handicapées, en particulier des enfants en situation d'handicap, aux services de RBC dans les 4 communes pilotes.

Les 4 secteurs ciblés du projet ont été sélectionnés sur la base d'une analyse complète des principaux obstacles rencontrés par les personnes handicapées, notamment les défis spécifiques rencontrés par les femmes et les enfants, les priorités nationales identifiées lors des consultations (Section1) et les secteurs d'intervention des OP au Bénin. Alors que les interventions 1 et 2 visent à bénéficier à toutes les personnes handicapées, les interventions du résultat 3 s'adressent aux personnes handicapées dans 4 communes pilotes (Malanville, Karimama, Za-Kpota, Cotonou) avec des femmes et des enfants de moins de 18 ans comme groupe cible. La sélection des communes pilotes, dont les expériences sont destinées à être répliquées dans d'autres zones au-delà de la durée du projet, a été guidée par :

- Une vulnérabilité globale élevée basée sur des indicateurs de développement humain avec 3 des communes pilotes (Malanville, Karimama et Za-Kpota) étant les zones de convergence du SNU ;
- Le fait que ce sont des départements ayant une prévalence de handicap élevée selon les statistiques officielles ;
- Les opportunités de visibilité du projet et de plaidoyer vis-à-vis des parties prenantes du gouvernement central à Cotonou.

### Leviers de changement

Pour atteindre les résultats proposés, le projet utilisera les leviers de changement suivants :

**1-Environnement normatif:** Le projet contribuera à l'amélioration et à la mise en œuvre effective des cadres législatifs et politiques nationaux pour renforcer la protection et la promotion des droits des personnes handicapées au Bénin par le plaidoyer et le soutien technique aux parties prenantes gouvernementales (y compris le MASMf et le Ministère de la Justice MDJ) et la facilitation de la participation des OPH pour: i) l'élaboration et l'approbation multipartite des décrets d'application requis pour l'entrée en vigueur et la mise

en œuvre de la LPPH; ii) l'élaboration du Rapport du Bénin sur la mise en œuvre de la CDPH; iii) examen de la conformité à la CDPH et à la LPSH des principales lois et politiques dans 4 secteurs ciblés et formulation de recommandations pour combler les lacunes, y compris la loi sur le statut général des fonctionnaires qui inclut l'intégrité physique des candidats parmi les critères d'éligibilité aux concours de recrutement de fonctionnaires, constituant une disposition discriminatoire vis-à-vis des personnes handicapées.

## **2-Renforcement des capacités (RC):**

Le projet soutiendra le renforcement des capacités des principaux acteurs nationaux et locaux, notamment le MASMf, les ministères de l'éducation et de la santé, l'association nationale des communes, les autorités locales des 4 communes pilotes pour améliorer l'intégration du handicap dans les politiques et programmes nationaux clés, les plans de développement communal et dans la programmation des Nations Unies dans les 4 secteurs ciblés.

Les formations des OPH seront également soutenues en vue de renforcer leur engagement dans le plaidoyer, le dialogue politique et la sensibilisation pour l'adoption et la mise en œuvre effective de la LPPH et d'autres lois, politiques et programmes relatifs au handicap.

Le projet soutiendra également la formation des acteurs gouvernementaux, les prestataires de services de RBC à tous les niveaux de prestation de services (niveaux national, départemental et communal y compris les travailleurs sociaux) et les acteurs communautaires pour augmenter l'accès aux services de RBC dans 4 communes pilotes en soutenant le:

- Le renforcement du programme national de RBC par la conduite de la 1ère évaluation nationale de la mise en œuvre des SRBC (couvrant toutes les composantes: santé, éducation, moyens de subsistance, social et autonomisation) et élaboration d'un plan d'action quinquennal pour le renforcement institutionnel et opérationnel du programme RBC.
- L'extension des services de RBC au niveau communautaire dans 4 communes pilotes dirigées par MASMf / CPS en collaboration avec les membres des comités de RBC et les volontaires pour améliorer l'accès des enfants en situation d'handicap (ESH) aux services RBC améliorés à travers: i) l'établissement d'espaces RBC dans les districts cibles des communes pilotes; ii) la formation des volontaires de RBC et la facilitation de l'expertise des spécialistes de la réadaptation; iii) l'organisation de sessions de réadaptation régulières dans des espaces RBC établis au niveau du district; iv) l'organisation de la réadaptation et du suivi des visites à domicile des enfants en situation d'handicap; iv) la formation des acteurs de la communauté pour l'identification des enfants en situation d'handicap et l'organisation de dialogues communautaires de sensibilisation (voir les paragraphes suivantes).
- L'identification active des personnes handicapées, en particulier des ESH, et référence vers des services RBC appropriés par: i) la formation des principales parties prenantes communautaires (organisations féminines, agents de santé communautaires et bénévoles, ii) l'organisation de campagnes d'identification active au niveau communautaire et des écoles en utilisant le questionnaire de Washington; avec le soutien de l'Institut national de la statistique et de l'économie; et iii) un appui

technique spécialisé au MASMF et au Ministère de la santé pour l'élaboration d'un répertoire des personnes handicapées dans les quatre communes pilotes du projet (désagrégé par sexe, âge, type de handicap et évaluation médicale).

- L'amélioration de la qualité des services de réadaptation pour les personnes handicapées, en particulier les ESH grâce à : i) une formation spécialisée à l'intention des prestataires de services de RBC à tous les niveaux; ii) le renforcement opérationnel et l'appui au Centre national de réadaptation fonctionnelle pour la fourniture de services médicaux et de réadaptation spécialisés améliorés.

Enfin, pour contribuer à lutter contre les idées fausses persistantes identifiées par l'enquête de l'UNICEF sur les ESH et favoriser la transition d'une perspective médicale vers une perspective sociale du handicap au niveau communautaire, des dialogues communautaires seront organisés dans les communes sous le résultat 3. Leur objectif principal est de sensibiliser les principaux acteurs communautaires aux droits des ESH et appuyer la réduction de leur stigmatisation au niveau de la communauté et de la famille et leur accès accru à la RBC et autres services sociaux de base. Les dialogues communautaires rassembleront un large éventail de parties prenantes communautaires, y compris les familles des ESH, les chefs traditionnels et religieux, les prestataires de soins de santé et de SRBC, les organisations féminines, les jeunes, les relais communautaires, les autorités locales, les OPH et d'autres ONG locales. Ils seront organisés par l'UNICEF en partenariat avec le programme VNU avec le soutien du réseau de volontaires ONU au Bénin.

### 2.3 Autres considérations programmatiques

Table 1. Description du projet

<p><b>1. Mélange de ciblage et d'intégration</b>  <b>Comment le projet proposé combinera-t-il les stratégies de ciblage et d'intégration afin de générer une transformation structurelle ?</b></p>
<p>Pour générer une transformation structurelle, le projet utilisera une approche à deux voies combinant l'intégration et les interventions ciblées. Les interventions d'intégration, qui sont principalement couvertes par le résultat 1, ont pour but de bénéficier à toutes les personnes handicapées au Bénin en s'attaquant aux obstacles environnementaux normatifs. Les interventions proposées sont principalement axées sur le plaidoyer, l'appui technique et le renforcement des capacités des OPH et des principaux acteurs nationaux et locaux pour faciliter l'entrée en vigueur et la mise en œuvre de la LPPPH et renforcer l'intégration du handicap dans la législation, les politiques et les plans de développement communaux dans les 4 secteurs ciblés du projet. Le résultat 3 du projet est axé sur des interventions ciblées visant à faire progresser les droits des personnes handicapées aux services et programmes de santé et de réadaptation dans 4 communes pilotes avec les ESH de moins de 18 ans comme groupe cible, à travers le renforcement des capacités et la sensibilisation des principales autorités nationales, locales et régionales et l'extension des intervenants des SRBC au niveau communautaire.</p>
<p><b>2. Évolutivité</b>  <b>Comment le projet créera-t-il les conditions pour l'extensibilité des résultats et les approches réussies testées à travers les activités du projet ?</b></p>
<p><b>Mise à l'échelle verticale :</b> Les interventions du résultat 1 visent à favoriser l'évolutivité verticale des résultats du projet puisqu'elles contribueront au renforcement des cadres juridique, politique et institutionnel du handicap dans quatre secteurs ciblés qui auront un impact plus large au-delà de la durée du projet. Soutenir l'entrée en vigueur de la LPSH et le renforcement des capacités des principaux acteurs</p>

gouvernementaux, y compris la structure nationale en charge des questions de handicap, le MASM et l'ANCB, pour une intégration renforcée du handicap dans les 4 secteurs ciblés du projet destinés à bénéficier à toutes les personnes handicapées, sont notamment les interventions clés qui contribueront à cette fin. Les outils d'intégration du handicap développés et les capacités renforcées du MASM (output 2.1) sont destinés à soutenir le MASM en positionnant davantage l'inclusion du handicap dans d'autres secteurs clés au-delà du terme du projet. Dans la même ligne, au niveau local, l'ANCB sera un acteur clé dans le soutien à l'intégration du handicap dans les plans de développement communaux dans d'autres communes non ciblées par le projet.

**Mise à l'échelle horizontale** : Sous le résultat 3, les interventions ciblées proposées dans 4 communes pilotes sont destinées à être reproduites dans d'autres zones, en particulier celles avec une prévalence de handicap élevée, afin d'augmenter l'accès aux services de RBC par un plus grand nombre de personnes handicapées au-delà du projet. En particulier, les stratégies, approches et outils qui seront développés et testés dans le cadre du projet pour l'extension des services de RBC au niveau communautaire et l'élaboration d'un répertoire des personnes handicapées désagrégé par sexe, âge et type de handicap dans les 4 communes pilotes jetteront les bases pour leur réplique à d'autres communes après le projet sous la direction de MASM. S'appuyant sur l'engagement et les efforts soutenus du MASM, les résultats du projet et les partenariats créés grâce à lui seront mis à contribution pour mobiliser le soutien requis des autres parties prenantes gouvernementales, y compris les autorités locales et d'autres partenaires pour faciliter la mise à l'échelle des approches réussies du projet.

### 3. Durabilité

#### **Comment le projet a-t-il l'intention de créer les conditions pour la durabilité à long terme des résultats du projet ?**

La durabilité à long terme des résultats du projet repose sur l'alignement des interventions proposées sur les priorités nationales (section 1.2) et les programmes gouvernementaux existants (SRBC) qui seront renforcés par le projet et se poursuivront au-delà de son terme. Le plaidoyer continu vis-à-vis des acteurs gouvernementaux pour leur engagement continu à faire progresser les droits des personnes handicapées après le projet, notamment par l'allocation de ressources, sera soutenu. Les facteurs suivants contribuent à assurer la pérennité des résultats du projet: i) Renforcement des cadres normatifs, des outils développés et des capacités des principaux acteurs nationaux, locaux et communautaires, y compris le MASM en tant qu'agence nationale principale pour le handicap renforcées, pour augmenter l'intégration du handicap dans les 4 secteurs ciblés du projet, et renforcement de l'accès des personnes handicapées aux services de RBC; ii) la 1ère évaluation nationale des SRBC qui permettra l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action basé sur des données probantes pour le renforcement institutionnel du programme de RBC sur une période de 5 ans contribuant à sa durabilité à long terme; iii) l'approche multipartite du projet réunissant les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, y compris les OPH, qui jouent un rôle clé dans la promotion des droits des personnes handicapées; iv) les capacités renforcées de la FAPH, notamment pour renforcer et développer des partenariats stratégiques et la mobilisation des ressources, ce qui permettra d'élargir la portée de leurs actions à long terme.

**Table 1.1 Stratégie de gestion des risques**

Type de risque*	Risque	Probabilité (F, M, H)	Impact sur le resultat	stratégies d'atténuation	Responsable de la gestion du risque
Contextuel	Grèves nationales potentielles impliquant des fonctionnaires des institutions gouvernementales impliquées dans le projet	faible	Retard dans l'exécution des activités du projet	Mobilisation du soutien des acteurs clés au sein du MASMf qui assureront le suivi des activités du projet en cas de grève	MASMf (Avec le soutien des agences leader des effets 1 et 2)
Programmatique	Indisponibilité et / ou forte rotation du personnel au sein du ministère de la Justice (en particulier dans le département de la législation et de la codification)	Moyen	Retard dans la préparation des documents requis pour l'élaboration des décrets d'application de la LPSH prévus dans le produit 1.1	Un dialogue permanent avec les homologues du ministère de la Justice et les partenaires du projet sera assuré de prendre les mesures appropriées (y compris le recours à des services de consultants) pour remédier aux goulets d'étranglement qui pourraient survenir pour la mise en œuvre des activités du projet.	MdJ (avec le soutien du PNUD)
Programmatique	Instabilité de la gestion organisationnelle de FAPH (des changements dans les membres de l'équipe de gestion peuvent survenir pendant la mise	Haut	Retard dans la mise en œuvre des activités impliquant le FAPH, en particulier dans le produit 1.5	Un suivi et un soutien rapprochés seront fournis à FAPH pour assurer leur implication effective dans le projet. Dans le cadre des interventions de renforcement des	PNUD (Avec le soutien des partenaires du projet concernés)

Type de risque*	Risque	Probabilité (F, M, H)	Impact sur le resultat	stratégies d'atténuation	Responsable de la gestion du risque
	en œuvre du projet)			capacités du produit 1.5, le FAPH sera également soutenu pour renforcer sa gestion organisationnelle	
Contextuel	Chevauchement avec les interventions futures d'autres partenaires, opérant dans les secteurs et zones visés par le projet	Moyen	Difficultés dans la mise en œuvre d'activités où des chevauchements peuvent survenir	Le projet sera mis en œuvre sous la direction du MASMF, ce qui garantira que les interventions du projet et des autres partenaires sont mises en œuvre de manière concertée.  L'échange d'informations et la coordination des actions seront également assurés par l'engagement des OP avec les autres partenaires dans le cadre des groupes de coordination des donateurs concernés (genre et protection sociale, santé)	MASMF (avec le soutien des agences leaders des effets 1 et 2)
Contextuel	Certains parents d'enfant en situation de handicap pourraient ne pas permettre leur participation aux activités du projet les ciblant dans l'effet 2 au vue des idées	Moyen	La mise en œuvre des activités de l'effet 2 ciblant les ESH pourrait être retardée et / ou entravée	Sensibilisation précoce des communautés et des familles d'enfant handicapés dans les zones cibles du projet	MASMF (UG-RBC) (avec le soutien de l'UNICEF)

Type de risque*	Risque	Probabilité (F, M, H)	Impact sur le resultat	stratégies d'atténuation	Responsable de la gestion du risque
	fausses persistantes au niveau de la communauté.				
Programmatique	Indisponibilité de l'expertise requise au niveau national pour la mise en œuvre de certaines activités	Faible	Retard dans la mise en œuvre de certaines activités	Mobilisation d'experts externes par les OP concernées	OPs

## 2.4 Chaîne de résultats de l'intervention

Table 2. Impact attend

<b>Impact:</b> Quels droits seront avancés? Pour qui?
Les personnes handicapées au Bénin, en particulier les enfants, bénéficient d'un meilleur accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance.

Table 3. Effets attendus

Effets Quels changements structurels seront réalisés ?	
<b>Formulation des effets</b>	<b>Type de levier *</b>
	Legislative
<b>Effet 1: D'ici à fin 2020, es cadres juridiques et politiques nationaux dans 4 secteurs ciblés (éducation, santé, emploi décent, égalité des sexes) sont améliorés. (PNUD et UNFPA)</b>	
<b>Les produits</b> Quels produits livrables du projet contribueront à l'atteinte de cet effet ?	
<b>Formulation des produits</b>	<b>Type **</b> (Seulement pour les produits de capacité)
<b>Produit 1.1.</b> Le MJDL et le MASMF disposent davantage de capacités techniques pour le plaidoyer l'élaboration et l'approbation multipartite de 3 des décrets d'application requis pour l'entrée en vigueur et la mise en œuvre de la loi sur la protection et la	

promotion des droits des personnes handicapées (LPPH). (PNUD, UNFPA, programme VNU)	
<b>Produit 1.2.</b> Le MJDL et le MASMf disposent davantage de capacités techniques pour le plaidoyer, l'élaboration et l'approbation multipartites du Rapport du Bénin sur la mise en œuvre de la CDPH par les principales parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, y compris les OPH. (PNUD, UNFPA)	
<b>Produit 1.3.</b> Les principales lois et politiques dans les quatre secteurs ciblés menées et approuvées par les principaux intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris les OPH bénéficient d'examen exhaustif de la conformité au CDPH et à la LDPH.	
<b>Effet 2: D'ici à fin 2020, les cadres juridiques et politiques nationaux dans les 4 secteurs ciblés (éducation, santé, emploi décent, égalité des sexes) sont effectivement mis en œuvre conformément à la CDPH pour renforcer la protection et la promotion des droits des personnes handicapées au Bénin. (PNUD et UNFPA)</b>	
<b>Produit 2.1.</b> Les principaux acteurs nationaux, locaux (ministères concernés, ANCB et autorités locales) et OP bénéficient davantage des outils et matériaux sensibles sur le handicap conçus pour une meilleure intégration du handicap dans les politiques et programmes nationaux clés, les plans de développement communaux, et la programmation des Nations Unies dans les 4 secteurs ciblés. (PNUD, UNFPA)	FORM (formation), OIH (outils d'intégration du handicap)
<b>Produit 2.2.</b> Les acteurs de la FAPH disposent des capacités techniques, Outils et supports sensibles aux handicaps pour renforcer l'engagement des OPH dans le plaidoyer, le dialogue politique et la sensibilisation pour l'adoption et la mise en œuvre effective de la LPSH et autres lois, politiques et programmes relatifs aux droits des personnes handicapées dans 4 secteurs ciblés. (PNUD)	FORM, OIH Autres: NET, ACV
<b>Effet 3</b> Quels changements structurels seront réalisés ?	
<b>Formulation des effets</b>	<b>Type de levier*</b>
<b>Effet 3 :</b> D'ici à fin 2020, les capacités et la sensibilisation des principaux acteurs nationaux, départementaux, communaux et communautaires sont renforcées pour assurer un meilleur accès des personnes handicapées, en particulier des femmes et des enfants de moins de 18 ans, aux services de réadaptation à base communautaire dans les communes pilotes cibles. (UNICEF et OMS)	Capacite
<b>Produits</b> Quels produits livrables du projet contribueront à l'atteinte de cet effet ?	
<b>Formulation des produits</b>	<b>Type **</b> (Seulement pour les produits de capacité)
<b>Produit 3.1.</b> Les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, y compris les OPH participent à l'approbation de la Première évaluation nationale de la mise en œuvre de la stratégie nationale de RBC menée et le plan d'action 2018-2022 pour le renforcement institutionnel et opérationnel du programme national de RBC. (OMS)	FORM (resultats de l'évaluation), OIH (plan d'action)
<b>Produit 3.2</b> Les acteurs de la RBC à tous les niveaux de prestation de services (niveaux national, départemental et communal) bénéficient des formations sur les services de	FORM

réadaptation pour les enfants handicapés et les jeunes handicapés dans les quatre communes pilotes du projet. (OMS, UNICEF, PNUD, programme VNU).	
<b>Produit 3.3.</b> Les 4 communes pilotes du projet bénéficient de la Stratégie nationale de RBC au niveau communautaire, afin d'améliorer l'accès des personnes handicapées, en particulier les enfants, aux services de RBC. (UNICEF)	FORM, HUM
<b>Produit 3.4.</b> 90 agents de santé communautaires, relais communautaires et autres acteurs communautaires clés, y compris les organisations de femmes et le répertoire des personnes handicapées dans les 4 communes pilotes du projet (désagrégés par sexe, âge, type d'incapacité et évaluation médicale) sont disposent accrues des capacités pour l'identification active des personnes handicapées particulièrement les enfants, et leur orientation vers des services de RBC appropriés. (UNICEF, OMS)	FORM (formation) OIH (repertoire)
<b>Produit 3.5.</b> Le Centre national de réadaptation fonctionnelle (CAORF) est équipé et soutenu pour des prestations de services médicaux, orthopédiques et de réadaptation spécialisée améliorés pour les personnes handicapées, y compris les personnes handicapées identifiées au produit 3.4, en particulier les enfants. (OMS)	
<b>Produit 3.6.</b> Les quatre communes pilotes du projet ont bénéficiés de quatre dialogues communautaires multipartites concentrés sur les principaux problèmes affectant les enfants en situation de handicap afin de soutenir la réduction de la stigmatisation de ces enfants au niveau de la communauté et de la famille et leur accès accru aux services de RBC. (UNICEF)	

### 3. Éléments de la conception du projet

Compte tenu des obstacles rencontrés par les femmes en situation d'handicap (FSH), l'égalité des sexes a été définie comme l'un des secteurs cibles du projet et sera intégrée dans tout le projet, avec comme intervention principale :

- Une analyse complète de la conformité des politiques liées à l'égalité des sexes vis-à-vis de la CDPH et de la LPPPH, et la formulation de recommandations pour combler les lacunes (produit 1.3);
- Outils élaborés et formations organisées pour les principaux acteurs gouvernementaux sur l'intégration du handicap dans les politiques et programmes nationaux clés et les plans de développement communaux dans des secteurs ciblés, y compris l'égalité des genres (produit 2.1);
- Les ESH, y compris les filles, constituent le principal groupe cible des interventions de l'effet 2 et seront directement soutenus dans le produit 3.3;
- Les organisations de femmes qui sont des acteurs communautaires clés font partie des groupes cibles des interventions de renforcement des capacités pour l'identification et l'orientation des personnes handicapées vers les services de RBC (produit 3.4) et des dialogues communautaires visant à soutenir la réduction de la stigmatisation des ESH (produit 3.6);
- Le répertoire des personnes handicapées (désagrégé par sexe, âge, type de handicap et évaluation médicale) dans les 4 communes pilotes du projet produit dans le cadre du produit 3.4 contribuera également à une meilleure compréhension de la situation des FSH.
- Une participation égale des femmes sera également assurée dans toutes les autres activités du projet, y compris les consultations et les interventions de renforcement des capacités.

Les interventions ci-dessus s'appuieront sur les travaux pertinents du système des Nations Unies et les engagements nationaux en faveur de l'égalité des sexes.

### Participation pleine et effective des personnes handicapées

Conformément au principe de la CDPH de la pleine participation des personnes handicapées et de leurs organisations, les OPH ont été pleinement impliquées dans la formulation du projet et continueront à jouer un rôle déterminant pendant la phase de mise en œuvre, aux niveaux stratégique et opérationnel au niveau :

- du comité de Pilotage du Projet et le Comité de Coordination (à travers la représentation de la FAPH);
- Les consultations prévues dans les produits 1.1 à 1.3 et 2.1 pour l'élaboration et l'approbation des décrets d'application requis pour l'entrée en vigueur et la mise en œuvre de la LPPPH, le Rapport du Bénin sur la mise en œuvre de la CDPH et le plan d'évaluation et de renforcement des SRBC;
- La conception des outils et des matériaux sensibles au handicap du projet;
- Les autres interventions, y compris la formation des parties prenantes communautaires et les dialogues communautaires (produits 3.4, 3.6).

De plus, le projet dispose d'un effet visant à renforcer la capacité du FAPH (produit 1.2.), Qui comprend les interventions suivantes:

- Appui à FAFPHB pour participer à la rédaction des rapports alternatifs sur la mise en œuvre de la CDPH au Bénin avec la participation totale des OPH;
- Développement d'outils et de supports de sensibilisation et de formation sensibles au handicap pour le personnel technique du FAFPHB afin de soutenir leurs efforts de plaidoyer et de sensibilisation pour la mise en œuvre de la LPPPH, y compris les personnes handicapées;
- L'élaboration d'une cartographie nationale et internationale des acteurs du handicap pour renforcer les capacités du FAPH à développer des partenariats stratégiques et la mobilisation des ressources.

### Accessibilité

15 000 USD des fonds du projet seront alloués au titre du produit 2.1 pour le développement d'outils et de matériels sensibles au handicap visant à faciliter l'accessibilité et la participation des personnes handicapées aux activités du projet en partenariat avec le FAPH (en particulier sous l'effet 2 et les résultats 3.1, 3.6). En outre, dans le produit 2.2, des outils et matériels sensibles au handicap pour les activités de formation, de plaidoyer et de sensibilisation du FAPH (y compris pour la diffusion de la LPSH auprès des OPH locales et des personnes handicapées) seront développés et couverts par des fonds de partage des coûts. Les outils et matériaux spécifiques à développer pour chaque produit seront définis et conçus pendant la phase de planification (section 8).

## 4. Potentiel de création de partenariats

Le projet vise à favoriser un partenariat multipartite pour faire progresser les droits des personnes handicapées au Bénin en réunissant les parties prenantes nationales et locales dans 4 secteurs ciblés (éducation, santé, emploi, égalité des sexes), les OPH, le SNU et d'autres acteurs clés de la communauté, les organisations féminines et les chefs traditionnels. Le projet contribuera à renforcer les partenariats entre les OPH et le gouvernement en promouvant la pleine participation des OPH au renforcement des cadres

normatifs nationaux relatifs au handicap, notamment en facilitant l'entrée en vigueur et la mise en œuvre de la LPPH. Le projet contribuera également à renforcer la collaboration entre le MASMf et les principaux ministères concernés en vue d'améliorer l'intégration du handicap dans les politiques sectorielles. Pour élargir ces partenariats, les OP prévoient d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action pour les partenariats au cours du second semestre 2017 afin d'explorer de nouvelles opportunités de partenariats pour faire progresser la mise en œuvre de la CDPH au Bénin. La cartographie des acteurs du handicap prévue dans le produit 2.2 contribuera également à cette fin. S'appuyant sur le fait que l'intérêt des bailleurs de fonds a augmenté sur les questions des droits des personnes handicapées suite à l'adoption de la LPSH, l'engagement avec ses partenaires priorisant les secteurs couverts par le projet, dont Handicap International, la France, les Pays-Bas, l'USAID, la Belgique, le Canada, la Suisse sera poursuivie. Des partenariats avec le secteur privé seront également explorés, notamment dans le cadre du protocole d'accord entre la Fondation MTN et le SNU en cours de négociation.

### Engagement à long terme de l'ONU dans le domaine du handicap

Le processus de formulation du projet de l'UNPRPD a servi de point d'entrée pour renforcer l'intégration du handicap dans le travail actuel du SNU et la planification au niveau des agences en 2017-2019. Le groupe de travail des Nations Unies sur les questions liées au Handicap devra contribuer à positionner le handicap dans les premières phases de formulation du prochain UNDAF ( 2019-2023 ) lancée début 2017, y compris l'élaboration du Bilan commun pays (CCA). Conformément au principe de la programmation des Nations Unies issue des ODD, « ne laisser personne de coté », le groupe de travail a contribué à l'inclusion explicite des personnes handicapées parmi les groupes les plus vulnérables du Bénin dans le nouveau UNDAF et continuera à soutenir l'intégration du handicap dans les prochaines étapes de formulation au-delà des secteurs priorisant déjà les personnes handicapées dans le UNDAF actuel (santé, éducation). Le renforcement des capacités des OP sur l'intégration du handicap dans la programmation des Nations Unies prévue dans le produit 2.2 contribuera à cette fin. Les interventions d'intégration du handicap dans les 4 secteurs ciblés du projet serviront également de point de départ pour intégrer le handicap dans des programmes conjoints plus larges, y compris le Projet Conjoint sur l'emploi en cours de formulation. S'appuyant sur les avantages comparatifs des Nations Unies, le projet vise à fournir un exemple réussi de la mise en œuvre d'une approche multipartite et Unis dans l'action dans la promotion des droits des personnes handicapées au niveau national.

## 5. Arrangements de gestion

Numero de l'effet	Point Focal UNPRPD	Agences de mise en œuvre	Autres partenaires
Effet 1 & 2	PNUD (OPs impliquées : PNUD, UNFPA)	MASMf(DGFAS) (produit 1.1- produit 2.1.) FAPH (produit 2.2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres ministères concernés: Ministère de la planification et du développement (MPD), Ministère de l'éducation, Ministère de la santé, Ministère de la justice</li> <li>• ANCB et autorités locales dans 4 communes pilotes</li> <li>• Partenaires de développement, OPH et autres OSC (consultations)</li> </ul>

Numero de l'effet	Point Focal UNPRPD	Agences de mise en œuvre	Autres partenaires
Effet 3	OMS  (OPs impliquées : UNICEF, OMS)	MASMF(DGFAS) à travers :  Niveau national et departemental : DASPH UG-RBC  Niveau communal (dans 4 communes pilotes): • CPS • Espaces RBC / comités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres ministères concernés: Ministère de la Santé, Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale</li> <li>• Les autorités locales dans 4 communes pilotes</li> <li>• FAPH et autres OPH</li> <li>• Autres ONG locales, organisations de femmes et autres parties prenantes communautaires (produits 3.4 et 3.6)</li> <li>• UNV (produit 3.6)</li> <li>• CAORF</li> <li>• Centre National Hospitalier Universitaire, Hôpital de la mère et de l'enfant</li> </ul>

### Structure de gouvernance globale

Pour la supervision de la mise en œuvre du projet, un Comité de pilotage ( CP) présidé par le Ministre en charge des Affaires sociales et co-présidé par le Coordonnateur Résident des Nations Unies sera mis en place. Il sera composé de représentants des principales parties prenantes du projet (Gouvernement au niveau national et local, OPH et SNU) et se réunira au moins une fois par an pour fournir des orientations stratégiques pour la planification et la mise en œuvre du projet et approuver les plans de travail annuels et les rapports de progrès du projet préparés par le groupe de travail et devant être soumis à l'UNPRPD. Alors que le CP surveillera l'atteinte des résultats du projet, les chefs d'OP seront responsables de la réalisation des résultats et des produits du projet sous leur responsabilité (voir Tableau 3). En appui au comité de pilotage, il sera mis en place un comité technique pour la gestion du projet. Ce comité est présidé par la Direction des Affaires Sociale et co-présidé par le Bureau du Coordonnateur Résident. Ce comité assure le suivi technique du projet en lien avec le dispositif de suivi de l'Effet 4 de l'UNDAF, cependant une revue technique devra être organisée chaque année pour préparer la session du comité de pilotage du projet.

Comité de pilotage	
Role	Membres
President	Ministre des Affaires Sociales et de la Micro Finance (MASMF)
Co-president	Coordinateur du SNU
1 <sup>st</sup> Rapporteur	Direction des Affaires Sociales
2 <sup>nd</sup> Rapporteur	Président de la FAPH
Membres	Les autres ministères concernés : Ministère de l'éducation, Ministère de la santé, Ministère de la justice Président de l'ANCB Président de la FAPH Chefs d'agences (PNUD, UNFPA, UNICEF, OMS)
Comité Technique	
President	Directeur General de des Affaires Sociales
Co-président	Bureau du Coordonnateur Résident
Rapporteur	Président de la FAPH
Membres	Les autres ministères concernés : Ministère de l'éducation, Ministère de la santé, Ministère de la justice Président de l'ANCB Président de la FAPH Chargé de programme PNUD, FNUAP, UNICEF, OMS)

## 6-Gestion des connaissances

Les activités de gestion des connaissances (GC) seront conçues pendant la phase de planification (voir la section 8) et mises en œuvre tout au long du cycle du projet, sous la coordination du Comité Technique de suivi du projet, assurant la participation de tous les partenaires du projet. La documentation des expériences de la zone pilote (en particulier en ce qui concerne l'extension des SRBC au niveau communautaire) visait à être répliquée dans d'autres zones au-delà du terme du projet) fera partie des activités de GC prioritaires.

Le groupe inter agences sur le genre, les groupes de résultats UNDAF et autres mécanismes inter-agences et groupes de coordination gouvernementaux-donateurs pertinents seront utilisés pour partager les meilleures pratiques et leçons apprises (y compris sur la base des preuves issues de l'évaluation des SRBC prévue dans le produit 3.1 et le suivi et l'évaluation finale du projet), avec les parties prenantes nationales au-delà du projet. Le siège et les bureaux régionaux des agences du SNU (y compris les unités et communautés de pratique relatives au handicap, les unités de GC et de coopération sud -sud) , le Gouvernement et les OPH , les réseaux régionaux ainsi que les mécanismes de partage seront également utilisés pour partager les connaissances du projet avec d'autres pays en Afrique et d'ailleurs. , notamment sur le renforcement de l'expérience du Bénin avec les autres pays d'Afrique de l'Ouest sur la base des efforts passés du MASMF. Le soutien des volontaires en ligne du programme VNU sera sollicité pour le développement de certains produits de la Gestion de Connaissance du projet.

## 7-Activités de lancement

La phase initiale du projet sera centrée sur les activités conjointes de planification et de suivi-évaluation suivantes, qui seront coordonnées par le comité technique de suivi et impliqueront tous les partenaires du projet, y compris les OPH:

- Organisation d'une séance d'information pour toutes les parties prenantes du projet afin de renforcer leur implication dans les activités du projet ;
- Élaboration du cadre logique du projet et du plan de suivi et d'évaluation (y compris la collecte des données de référence);
- Elaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet;
- Élaboration du plan d'action 2018-2020 et du plan de travail annuel 2018 (y compris la définition et la conception d'outils et de matériels spécifiques sensibles au handicap qui seront développés pour faciliter l'accessibilité et la participation des personnes handicapées aux activités du projet;
- Mise à jour du plan d'action des partenariats du projet, et élaboration de plans de gestion des connaissances et de communication avec l'appui des groupes de programme et de communication du SNU et des bureaux régionaux des agences. Le soutien des volontaires VNU, y compris les personnes handicapées, sera mobilisé pour le développement de certains produits de communication;
- Organisation du lancement officiel du projet organisé par le MASMF à l'appui des interventions de plaidoyer à entreprendre tout au long du projet, en particulier dans le cadre des produits 1.1, 1.2 et 2.1. Le lancement impliquera des représentants de haut niveau des partenaires du projet, d'autres ministères sectoriels, des OPH et des partenaires de développement.

## 8- Budget

Le tableau 5 en annexe 1 présente le détail du budget du projet

## Annexe 1 : Details Budget

Table 5. Budget du projet

Category	Item	Unit Cost	No units	Total cost	Request from UNPRPD Fund	UNPRPD POs cost-sharing (CS)	Other partners' CS
<b>Staff and Personnel Costs</b>							
	Output 2.1			6 000		6 000 (WHO)	
	Output 2.2						WHO, MTFPAS /CBR Prog. TA
	Output 2.3						MTFPAS /CPS TA
Output 2.4							
<b>Overall project (Planning &amp; Implementation)</b>						WHO TA	
						est.10% of programme costs for each PO	
<b>Overall project (Monitoring)</b>				22 000		22,000 (4 POs)	
<b>Supplies, commodities and materials</b>							
	Output 1.1			8 000	8 000		
	Output 1.2			4 000	4 000		
	Output 1.3			10 000	8 000	2 000 (UNDP)	

Category	Item	Unit Cost	No units	Total cost	Request from UNRPD Fund	UNRPD cost-sharing (CS)	Other partners' CS
Output 1.4	Edition and printing of disability mainstreaming (DM) tools and other training materials			11 000	9 000	2 000 (UNDP)	
	Workshop materials for DM training workshops			6 000	6 000		
	Materials for consultations workshop of Benin's Alternative Report on the CRPD implementation			5 000	5 000		
Output 1.5	Editing and printing of disability-sensitive materials			10 000	10 000		
	Office supplies, workshop materials, printing of CBRS Evaluation Report and Reinforcement Action Plan (100 copies each)			2 000	2 000		
Output 2.1	Office supplies and CBR service providers training workshop materials			2 000	2 000		
Output 2.2	Purchase of office supplies, functional and other rehabilitation materials for CWD rehabilitation sessions			7 000	7 000		
Output 2.3	Office supplies and community stakeholders training workshop materials			3 000	3 000		
Output 2.4	Printing of 50 copies of PWD registry (printed version)			1 000	1 000		
Output 2.5	Purchase of orthopaedic, other equipment and materials for CAORF operational reinforcement			28 000		28 000 (WHO)	
Output 2.6	Office supplies, photocopies and printing of community dialogue materials			1 000	1 000		
Overall project (inception)	Planning workshop and official launch materials			1 500	1 500		
Equipment vehicles, furniture depreciation							
Contractual Services							
Output 1.1	Consultant services for the elaboration of LPWD enforcement decrees			12 000	12 000		
	Meeting and catering services for LPWD enforcement decrees consultations workshops			10 000		10 000 (UNDP)	
Output 1.2	Consultant services for the elaboration of Benin's Report on the CRPD implementation			8 000	8 000		
	Meeting and catering services for Benin's Report on the CRPD implementation consultations workshop			8 000	8 000		
Output 1.3	Consultant services for the review of CRPD and			21 000	17 000	4 000	

Category	Item	Unit Cost	No units	Total cost	Request from UNPRPD Fund	UNPRPD POs cost-sharing (CS)	Other partners' CS
<b>Output 1.4</b>	LPWD compliance of legislation and policies in 4 targeted sectors (1 legal specialist and 2 sectoral policy specialists)					(UNDP)	
	Meeting and catering services for consultations workshop of compliance review recommendations			12 000	8 000	4 000 (UNDP)	
	Consultant services for the development of disability mainstreaming (DM) tools and delivery of 4 four- day DM training sessions in 4 targeted sectors, Communal Development Plans and UN Programming ( sectors to be grouped in 4 : 1. health, 2. education (all levels), 3- gender and employment, 4. Communal Development Plans)			15 000	15 000		
	Meeting and catering services for 4 four-day DM training workshops			20 000	20 000		
<b>Output 1.5</b>	Contractual services for the elaboration of project's disability-sensitive tools & materials (accessibility costs)			15 000	15 000		
	Consultant services for the elaboration of Benin's Alternative Report on CRPD implementation			10 000	10 000		
	Meeting and catering services for Benin's Alternative Report on the CRPD implementation consultations workshop (approx. 40 participants)			4 000	4 000		
	Consultant services for the development of disability-sensitive advocacy and awareness raising (AR) tools & materials			6 000	6 000		
<b>Output 2.1</b>	Consultant services for the delivery of 4 two-day advocacy and AR training sessions for FAPHB			2 000	2 000		
	Meeting and catering services for 4 two-day advocacy and AR training sessions for FAPHB			3 000	3 000		
	Meeting, catering and other services for the organization of advocacy & AR events			12 000		12 000 (UNDP)	
	Consultant services for the elaboration of disability stakeholder mapping			4 000		4 000 (UNDP)	
<b>Output 2.2</b>	Consultant services of 6 national evaluation and other experts			18 000	18 000		
	Meeting and catering services for CBRs Evaluation and Reinforcement Action Plan elaboration workshops			3 000	3 000		
<b>Output 2.2</b>	Meeting and catering services for (10 days) CBR service providers training workshops			2 000	2 000		

AP

Category	Item	Unit Cost	No units	Total cost	Request from UNPRPD Fund	UNPRPD POs cost-sharing (CS)	Other partners' CS
Output 2.3	Specialized services (including physiotherapists) for identification and provision of rehabilitation services to CWD			20 000	20 000		
	Consultant services for the development of community stakeholders training module and tools			5 000	5 000		
Output 2.4	Meeting and catering services for community stakeholders training workshops (pre-validation and validation of training modules and training delivery)			8 000	8 000		
	Specialized services of 4 clinicians, 1 scientist-researcher, 1 data manager for the PWD Registry (database) elaboration			12 000	12 000		
Output 2.5	Meeting and catering services for PWD Registry elaboration workshop			3 000	3 000		
	Contractual services for the provision of medical, orthopaedic and/or rehabilitation services for PWD including PWD identified in output 2.4, particularly children with most severe disabilities			12 000		12 000 (WHO)	
Output 2.6	Contractual services of community dialogue facilitators, rental of sound equipment, communications costs and catering services			10 000	10 000		
	Meeting, catering and media coverage services for 3-day planning workshop and official launch			5 000	5 000		
Overall project (Planning & Implementation)	Catering services for biannual Steering Committee and quarterly Technical & Coordination Committee meetings			3 874	3 874		
Overall project (Final Evaluation)	Contractual services for the conduct of the Project's Final Evaluation			20 000	20 000		
Travel							
	Output 1.4	Travel and DSA for participants of DM training workshops		10 000	5 000	5 000 (UNDP)	
	Output 1.5	Travel and DSA for participants of FAPH advocacy and AR training workshops		4 000		4 000 (UNDP)	
	Output 2.1	Transportation costs and DSA for workshop participants for the elaboration, pre-validation and validation of CBRS Evaluation Report and		14 000	14 000		

Category	Item	Unit Cost	No units	Total cost	Request from UNPRPD Fund	UNPRPD POs cost-sharing (CS)	Other partners' CS
Output 2.2	Reinforcement Action Plan						
	Transportation costs and DSA for CBR service providers training participants			11 000	11 000		
Output 2.3	Transportation costs for CWD, community health workers & volunteers, CPS staff for CWD rehabilitation sessions			13 000	13 000		
	Transportation costs for training workshops participants (community stakeholders, CPS staff) and MTFPAS Departmental units staff for follow-up activities			4 000	4 000		
Output 2.4	DSA for training workshop participants			5 000	5 000		
	Transportation costs and DSA for PWD Registry field teams and support staff			4 000	4 000		
Output 2.6	Transportation costs of community dialogue participants			4 000	4 000		
	DSA for project partners participants in planning workshop and official launch			8 458	8 458		
Overall project (inception)							
Transfers and grants							
General Operating expenses							
Subtotal							
Indirect costs (7%)	Indirect Support Costs for 4 POs			26 168	26 168		
<b>Total</b>				<b>513 000</b>	<b>400 000</b>	<b>113 000*</b>	

**Table notes:**

TA: Technical Assistance

\* Excludes POs' TA and operational expenses for planning and implementation of project activities (see Staff costs).

From the above information please specify the following:

**Table 6. Detailed Costs**

Category	Activity (please describe)	Total cost
Inception activities	1. Organization of a briefing session on the CRPD and UNPRPD SOF for project's partners	11, 500 USD (activities 1-4 will be undertaken through a 3-day planning workshop involving

AK

Category	Activity (please describe)	Total cost
		all project's partners)
	2. Elaboration of project's logical framework and monitoring & evaluation plan (including collection of baselines) and implementation strategy.	
	3. Elaboration of project's budgeted 2018-2020 action plan and 2018 annual work plan	
	4. Update of project's partnerships action plan, and elaboration of knowledge management and communications plans	to be covered by POs' cost-sharing (technical assistance)
	5. Organization of project's official launch hosted by MTFPAS	3,5000
	<b>TOTAL</b>	<b>15,000 USD (UNPRPD)</b>
Monitoring and Evaluation <sup>5</sup> Costs	1. Individual -agency monitoring activities related to the implementation of outputs under their responsibility	22, 000 USD (estimated POS' cost-sharing: UNFPA: 10,000, WHO& UNICEF: 5,000 each, UNDP:2000)
	2. Joint mid-term monitoring mission involving POs, MTFPAS and FAPH	
	3. Project's Final Evaluation	20,000 USD (UNPRPD)
	<b>TOTAL</b>	<b>40,000 USD</b>
Direct impact on empowerment of women and girls with disabilities	Note: gender equality is one of the project's targeted sectors (see Section 3) and it will be mainstreaming throughout the project, with the below as main targeted interventions:	
	1. Comprehensive analysis of compliance of gender equality-related policies against CRPD and LPWD, formulation and multi-stakeholder endorsement of recommendations to address gaps (output 1.3)	At least 50% of output 1.3 total budget (20,500 USD)
	2. Tools developed and training for key government stakeholders on disability mainstreaming in key national policies and programmes and Communal Development Plans in 4 targeted sectors including gender equality (output 1.4)	At least 50% of 1.4 output total budget excl. project's accessibility costs) (31,000 USD)
	3. CWD including girls are the main target group of Outcome 2	At least 50% of output 2.3

<sup>5</sup> Please include costs for a final external evaluation of the project.

Category	Activity (please describe)	Total cost
	interventions and will be directly supported under output 2.3	total budget (20,000)
	4. Women's organizations are among the target groups of capacity building interventions for PWD identification and referral to CBR services (output 2.4) and of community dialogues (output 2.6).	At least 25% of total budget of output 2.5 (11,250 USD) and 2.6 (3,750 USD)
	<b>TOTAL</b>	<b>86,500 USD (estimated minimum contribution)</b>
Direct Impact on DPOs' capacity	Note: the project has a dedicated output aimed at building DPOs' capacity (output 1.5) which includes the below interventions: 1. Technical support to FAFPHB to participate in alternative reporting on the CRPD implementation in Benin with the participation of government and non-government stakeholders including DPOs and PWD. 2. Development of disability-sensitive advocacy and awareness-raising tools and materials and training for FAFPHB technical officials to support their advocacy and awareness-raising efforts for advancing PWD rights in Benin. 3. Technical support to FAFHB for the elaboration of a disability stakeholder mapping in support of FAPH's capacity building to strengthen and develop strategic partnerships & resource mobilization 4. Organization of awareness-raising and advocacy events	40,000 (UNPRDP) 20,000 (UNDP cost-sharing)
	<b>TOTAL</b>	<b>60,000 USD</b>
Accessibility costs	1. Development of disability-sensitive tools & materials aimed at facilitating PWD's accessibility and participation in project activities (particularly under outputs 1.1 to 1.5, 2.1, 2.6) in partnership with FAPH. 2. Development of disability-sensitive tools & materials for FAPH's training, advocacy and awareness-raising activities for advancing disability rights in Benin (including through the LPWD dissemination among local DPOs and PWD).	<b>15,000 USD</b>  <b>16,000 USD</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>31,000 USD</b>

03

## Annexe 2 : PLAN DE TRAVAIL DU PROJET

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIEE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
<b>Effet 1 : D'ici à fin 2020, les cadres juridiques et politiques nationaux dans 4 secteurs ciblés (éducation, santé, emploi décent, égalité des sexes) sont améliorés. (PNUD et FNUAP)</b>									
<b>Produit 1.1</b> Le MJDL et le MASMF disposent davantage de capacités techniques pour le plaidoyer l'élaboration et l'approbation multipartite de 3 des décrets d'application requis pour l'entrée en vigueur et la mise en œuvre de la loi sur la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (LPDPH). (PNUD, programme VNU, 20 000\$)	<b>Activité.1.1.1:</b> Organiser 04 séances techniques d'élaboration des décrets: 1- portant opérationnalisation de la carte d'égalité des chances et accès aux avantages sociaux 2- portant mesures spécifiques facilitant l'accès à l'emploi des personnes handicapées 3- portant mesures spécifiques relatives à l'éducation et à la formation des personnes handicapées 4- portant mesures incitatives en faveur des personnes handicapées				MASMF(DPHTA)	MJLDH, FAPHB,MEF,MEMP,ANPE, MSP, MTP,MCVDD,MTCS,		75700 Formation, séminaires, conférences	3000
		X	X						
	<b>Activité.1.1.2:</b> Organiser 02 ateliers de validation des décrets d'application de la loi	X	X		MASMF(DPHTA)	MJLDH, FAPHB,MEF,MEMP,ANPE, MSP, MTP,MCVDD,MTCS,OSC		75700 Formation, séminaires, conférences	15000
	<b>Activité.1.1.3:</b> Organiser des séances d'échanges avec les membres du gouvernement pour inciter à l'adoption des décrets validés	X	X		FAPHB	MASMF, MJLDH, OSC			1000

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIÉE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
	<b>Activité.1.1.4:</b> Réaliser la traduction de la loi et ses décrets d'application en français facile, en braille et en langue des signes	X	X		MASMF(DPHTA)	FAPHB,	PNUD	71300 Consultant Nat	5 000
	<b>Activité.1.1.5:</b> Editer les documents de loi, de ses décrets d'application, de la CDPH et de la PNPIPH et son plan d'action	X			MASMF(DPHTA)	FAPHB,	PNUD/ UNFPA	72500 Fournitures, acquisitions et éditions	10000
	<b>Activité.1.1.6:</b> Vulgariser le contenu de la loi et de ses décrets à travers des émissions radio-télévisées, des spots de sensibilisation, des affiches, des dépliants, livrets, Brochures, activités handi-sport, etc	X	X		MASMF(DPHTA)	FAPHB, MEMP, MSP, ANPE, MJLDH	PNUD/ UNFPA	72500 Fournitures, acquisition et éditions	5000(P NUD)
<b>Produit 1.2.</b> Le MJDL et le MASMF disposent davantage de capacités techniques pour le plaidoyer, l'élaboration et l'approbation multipartites du Rapport du Bénin sur la mise en œuvre de la CDPH par les principales parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, y compris les OPH. (PNUD 12000\$)	<b>Activité.1.2.1:</b> Atelier de validation de l'avant-projet du rapport pays sur la mise en œuvre la CDPH	X	X		MASMF(DPHTA)	FAPHB, MEMP, MSP, ANPE, MJLDH, OSC, MJSL	PNUD	75700 Formation, séminaires, conférences	5000
	<b>Activité.1.2.2:</b> Elaborer et valider le rapport alternatif de la société civile sur la mise en œuvre la CDPH	X	X		FAPHB	MASMF, MJL, OSC, MSP, MJSL, MEMP, ANPE	PNUD	71300 Consultant Nat 75700 Formation, séminaires, conférences	12000
	<b>Activité.1.2.3:</b> Présenter le rapport alternatif au comité des droits des personnes	X	X		FAPHB	FAPHB	PNUD		PM

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIÉE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
			handicapées à Genève						
	<b>Activité.1.2.4:</b> Présenter le rapport pays au comité des droits des personnes handicapées à Genève	X	X	MJL	MJL	PNUD		PM	
	<b>Activité.1.2.5:</b> Elaborer le plan d'action de mise en œuvre des recommandations faites par le comité des droits des personnes handicapées pour le Bénin		X	MJL	MASMF, MJL, OSC, MSP, MJSL, MEMP, ANPE,MPD	PNUD		PM	
<b>Produit 1.3.</b> Les principales lois et politiques dans les quatre secteurs ciblés menées et approuvées par les principaux intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris les OPH bénéficiant d'examen exhaustif de la conformité au CDPH et à la LDPH. (PNUD (18000\$), FNUAP, OMS, UNICEF)	<b>Activité.1.3.1:</b> Réaliser une revue documentaire de tous les documents de politique et lois existants dans le secteur de la Santé et procéder à leur arrimage à la convention relative aux droits des personnes handicapées	X	X	MSP	MASMF, FAPHB, Plate forme des acteurs del la réadaptation	OMS			
	<b>Activité.1.3.2:</b> Réaliser une revue documentaire de tous les documents de politique et lois existants dans le secteur de l'Education et proceder a leur arrimage a la convention relative aux droits des personnes handicapées	X	X	MEMP,MES	MASMF, FAPHB	UNICEF			

*Handwritten signature*

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIÉE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
	<b>Activité.1.3.3:</b> Réaliser une revue documentaire de tous les documents de politique et lois existants dans le secteur de l'emploi et procéder à leur arrimage à la convention relative aux droits des personnes handicapées	X	X		MTFP	MEPME, MASMf, FAPHB,	PNUD	71300 Consultant Nat	7000
	<b>Activité.1.3.4:</b> Faire une revue documentaire de tous les documents de politique et lois existants dans le secteur du genre et de la protection sociale et procéder à leur arrimage à la convention relative aux droits des personnes handicapées	X	X		MASMF(DPHTA)	FAPHB, OSC	PNUD, UNPA		
	<b>Activité.1.3.4:</b> Former les parties prenantes sur le contenu de la convention relative aux droits des personnes handicapées et sur la loi	X	X		MASMF(DPHTA)	FAPHB,HI	PNUD	75700 Formation, séminaires, conférences	PM
	<b>Activité.1.3.5:</b> Organiser des actions de plaidoyer auprès des autorités administratives pour la prise en compte des amendements aux différents politiques sectorielles	X	X	X	MASMF(DPHTA)	FAPHB	PNUD		PM

*B*

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIÉE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
	<b>Activité.1.3.6:</b> Elaborer un guide qui facilite l'intégration des besoins spécifiques des personnes handicapées dans les politiques et stratégies conformément au contenu de la CDPH	X	X		MASMF(DPHTA)	FAPHB	PNUD	71300 Consultant Nat	8000
	SUIVI								
<b>Total partiel pour le produit 1</b>									
<b>Effet 2: D'ici à fin 2020, les cadres juridiques et politiques nationaux dans les 4 secteurs ciblés (éducation, santé, emploi décent, égalité des sexes) sont effectivement mis en œuvre conformément à la CDPH pour renforcer la protection et la promotion des droits des personnes handicapées au Bénin. (PNUD et FNUAP)</b>									
<b>Produit 2.1.</b> Les principaux acteurs nationaux, locaux (ministères concernés, ANCB et autorités locales) et OP bénéficient davantage des outils et matériaux sensibles sur le handicap conçus pour une meilleure intégration du handicap dans les politiques et programmes nationaux clés, les plans de développement communaux, et la programmation des Nations Unies dans les 4 secteurs ciblés. (PNUD (12000\$), FNUAP)	<b>Activité.2.1.1:</b> Actualiser le plan d'action de la PNPIPH en harmonie avec les ODD et le PAG	X			MASMF(DPHTA)	FAPHB	PNUD		PM
	<b>Activité.2.1.2:</b> Elaborer des normes et standards des structures de prise en charge des personnes handicapées		X		MASMF(DPHTA)	FAPHB	UNFPA		
	<b>Activité.2.1.3:</b> Adapter des normes et standards liés aux curricula de formation professionnelle des personnes handicapées	X		X	MASMF(DPHTA)	FAPHB	PNUD / UNFPA	71300 Consultant Nat	10000
	<b>Activité.2.1.4:</b> Appuyer le Plaidoyer pour le vote de la loi portant reconnaissance officielle de la langue des signes	X			MASMF(DPHTA)	FAPHB, ASUNOES-BENIN	UNFPA		PM

*B*

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIÉE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
	<b>Activité.2.1.6:</b> Formation des formateurs et des acteurs(OPH, PH,acteurs de la justice, ministères sectoriels, presse, conseillers en emploi de l'ANPE....) sur la loi et la convention	X	X		MASMF(DPHTA)	FAPHB, Ministères sectoriels concernés	PNUD/ UNFPA	75700 Formation, séminaires, conférences	6000 (PNUD)
	<b>Activité.2.1.7:</b> Renforcement des capacités des acteurs de la CNCB et élus locaux sur les différents outils normes contenus dans la CDPH		X		MASMF(DPHTA)	FAPHB, MESTFP, MCVDD	PNUD / UNFPA	75700 Formation, séminaires, conférences	5000
	<b>Activité.2.1.8:</b> Elaboration d'un répertoire des personnes handicapées diplômées sans emploi,		X		FAPHB	ANPE, MASMF(DPHTA), ASUNOES-Bénin, INSAE	UNFPA / PNUD	71300 Consultant Nat	3000
	<b>Activité.2.1.9:</b> Elaboration d'un manuel de prise en charge des élèves en situation de handicap			X	MASMF(DPHTA)	MEMP, ASUNOES-Bénin	UNFPA		
	<b>Activité.2.1.10:</b> Conception et Acquisition d'équipements adaptés(Ordinateurs, logiciels jaws, imprimantes brailles, rétroprojecteur et tableaux, prothèses,...) au profit de toutes les structures publiques et privées		X	X	MASMF(DPHTA)	FAPHB, ASUNOES-Bénin, MEMP, MIL, MESFTP	UNFPA / PNUD		10000
	<b>Activité.2.1.11:</b> Elaboration d'un recueil des textes sur les personnes handicapées			X	MASMF(DPHTA)	FAPHB, MTFP, MPMEPE	UNFPA		

BA

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIEE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
	<b>Activité.2.1.12:</b> Elaboration au profit de l'ANPE d'une offre de services adaptés aux emplois des personnes handicapées		X		ANPE	MASMF(DPHTA), FAPHB, MTFP	UNFPA et PNUD		PM (PNUD)
	<b>Activité.2.1.13:</b> Renforcer OFFE pour l'intégration de la dimension handicap dans la base SIDOFFE		X		MASMF(OFFE)	MASMF(DPHTA), FAPHB, ASUNOES-Bénin, MPD(INSAE)	UNFPA/PNUD		PM
	<b>Activité.2.1.14:</b> Renforcement des capacités des acteurs de prise en charge des personnes handicapées (braille, langue des signes, orthopédagoges)		X	X	MASMF(DPHTA)	FAPHB, ASUNOES-Bénin, MEMP, MJL, MESFTP	UNFPA		
	<b>Activité.2.1.15 :</b> Mettre sur pied un cadre de coordination nationale des interventions dans le domaine du handicap	X			MASMF(DPHTA)	FAPHB, Ministères sectoriels concernés, PTF	UNFPA, PNUD, UNICEF, OMS		
	<b>Activité.2.2.1:</b> Renforcer les capacités pour la promotion des activités génératrices de revenus (AGR) des femmes handicapées des communes ciblées	X	X		FAPHB	MASMF (DPHTA, DPF), MPMEPE, ASUNOES-Bénin	PNUD	72500 Fournitures, acquisition	15000
	<b>Activité.2.2.2:</b> Identifier et recenser les personnes handicapées des 4 communes pilotes du projet	X	X		FAPHB	MASMF(DPHTA), MPD(INSAE)	UNFPA, PNUD, UNICEF, OMS	71300 Consultant Nat	2000 (PNUD)
	<b>Activité.2.2.3:</b> Appuyer l'élaboration et édition un plan de plaidoyer pour la FAPHB	X			FAPHB	MASMF(DPHTA)	PNUD		

BP

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIÉE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
ciblés. (PNUD)(33000\$)	<b>Activité.2.2.4:</b> Appuyer l'élaboration d'un plan de communication et la mise en place d'un site web pour la FAPHB		X		FAPHB	MASMF(DPHTA)	PNUD	71300 Consultant Nat	10000
	<b>Activité.2.2.5:</b> Renforcer et accompagner les réseaux membres de la FAPHB sur les outils de gestions d'une organisation(Manuel de procédure, plan stratégique...)			X	FAPHB	MASMF(DPHTA), MPD(DGPD)	PM		PM
	SUIVI								
<b>Total partiel pour le produit 2</b>									
<b>Effet 3: D'ici à fin 2020, les capacités et la sensibilisation des principaux acteurs nationaux, départementaux, communaux et communautaires sont renforcées pour assurer un meilleur accès des personnes handicapées, en particulier des femmes et des enfants de moins de 18 ans, aux services de réadaptation à base communautaire dans les communes pilotes cibles. (UNICEF et OMS)</b>									
<b>Produit 3.1.</b> Les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, y compris les OPH participent à l'approbation de la Première évaluation nationale de la mise en œuvre de la stratégie nationale de RBC menée et le plan d'action 2018-2022 pour le renforcement institutionnel et opérationnel du programme national de RBC. (OMS)	<b>Activité 3.1.1</b> Mettre en place un comité technique multidisciplinaire de suivi de l'évaluation et de l'élaboration du plan stratégique et assurer son fonctionnement	X			MASMF (DPHTA-UG/RBC)	FAPHB, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN, etc,	OMS		2 000
	<b>Activité 3.1.2</b> Recruter 05 consultants suivant les thématiques de la RBC	X			MASMF (DPHTA-UG/RBC)	FAPHB, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN, etc,	OMS		5 000
	<b>Activité 3,1,3</b> Organiser l'évaluation du programme RBC	X			MASMF (DPHTA-UG/RBC)	FAPHB, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN, etc,	OMS		6 000
	<b>Activité 3,1,4</b> Organiser un atelier de validation du rapport final	X			MASMF (DPHTA-UG/RBC)	FAPHB, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN, etc,	OMS		3 000

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIÉE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
	<p><b>Activité 3,1,5,</b> Elaborer le plan stratégique RBC 2019-2023</p> <p><b>Activité 3,1,6,</b> Organiser la validation du plan stratégique RBC par toutes les parties prenantes</p>	X			MASMF (DPHTA-UG/RBC)	FAPHB, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN, etc,	OMS		7 500
	<p><b>Activité 3.2.1 :</b> Former les acteurs RBC à tous les niveaux de prestation de services (niveaux national, départemental et communal) sur la prise en charge des enfants et jeunes handicapés</p>	X	X		MASMF (DPHTA-UG/RBC)	FAPHB, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN, etc,	OMS		5 500
<p><b>Produit 3.2</b> Les acteurs de la RBC à tous les niveaux de prestation de services (niveaux national, départemental et communal) bénéficient des formations sur les services de réadaptation pour les enfants handicapés et les jeunes handicapés dans les quatre communes pilotes du projet. (OMS, UNICEF, PNUD, programme VNU).</p>			X						14 000

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIÉE	BUDGET PRÉVU	
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire
<b>Produit 3.3.</b> Les 4 communes pilotes du projet bénéficient de la Stratégie nationale de RBC au niveau communautaire, afin d'améliorer l'accès des personnes handicapées, en particulier les enfants, aux services de RBC. (UNICEF)	<b>Activité 3.3.1</b> Renforcer les activités RBC dans les arrondissements des communes de Zákpotá et Malanville	X	X		MASMF (DPHPA-DFEA, UG/RBC)	FAPHB, OMS, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN	UNICEF	40000
<b>Produit 3.4.</b> 90 agents de santé communautaires, relais communautaires et autres acteurs communautaires clés, y compris les organisations de femmes et le répertoire des personnes handicapées dans les 4 communes pilotes du projet (désagrégés par sexe, âge, type d'incapacité et évaluation médicale) sont disposés accrues des capacités pour l'identification active des personnes	<b>Activité 3.4.1</b> Elaborer un guide d'identification des enfants handicapés pour les acteurs communautaires	X			MASMF (DPHPA-DFEA, UG/RBC)	FAPHB, OMS, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN	UNICEF	10000
	<b>Activité 3,4,2,</b> Former 90 acteurs communautaires sur le guide d'identification des enfants handicapés	X			MASMF (DPHPA-DFEA, UG/RBC)	FAPHB, OMS, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN	UNICEF	15000

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIÉE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
handicapées particulièrement les enfants, et leur orientation vers des services de RBC appropriés. (UNICEF, OMS)	<b>Activité 3.4,3</b> Répertoire des personnes handicapées dans 02 communes Karimama et Malanville)	X			MASMF (DPHTA-UG/RBC)	FAPHB, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN, etc,	OMS		11 000
<b>Produit 3.5.</b> Le Centre national de réadaptation fonctionnelle (CAORF) est équipé et soutenu pour des prestations de services médicaux, orthopédiques et de réadaptation spécialisée améliorés pour les personnes handicapées, y compris les personnes handicapées identifiées au produit 3.4, en particulier les enfants. (OMS).	<b>Activité 3.5.1</b> Equiper en fonction des besoins identifiés les centres d'appareillage orthopédique de Parakou et Abomey	X	X	X	MASMF (DPHTA-UG/RBC)	FAPHB, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN, etc,	OMS		26 000
	<b>Activité 3.5.2</b> Organiser 02 dialogues dans les communes de Zakpota et Malanville	X	X		MASMF (DPHTA-UG/RBC)	FAPHB, MS, MEMP, RONE-RBC BENIN	UNICEF		20000

AS

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année			PARTIE RESPONSABLE	PARTIE ASSOCIÉE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3			Source de financement	Poste budgétaire	Montant
<b>Produit 3.6.</b> Les quatre communes pilotes du projet ont bénéficiés de quatre dialogues communautaires multipartites concentrés sur les principaux problèmes affectant les enfants en situation de handicap afin de soutenir la réduction de la stigmatisation de ces enfants au niveau de la communauté et de la famille et leur accès accru aux services de RBC. (UNICEF)	3.6.1 Activité :					UNICEF			
	SUIVI								
<b>Total partiel pour le produit 3</b>									
Activités préliminaire pour le lancement du projet							BCR		10.000
Évaluation (le cas échéant)							BCR		20.000
Appui général à la gestion									
<b>TOTAL</b>									

*AS*

### Annexe 3 : Eléments du cadre de communication

Effet1

PRODUIT 1 :								
Objectif de communication 1 : Faire connaître les droits des personnes handicapées contenus dans la CDPH et la Loi								
Cibles: Grand public								
N°	Activités	Messages clés	Période de réalisation	Canaux	Résultats attendus	Responsable	Associés	Budget
1.	Sous Activités							
1.1	Organiser des séances de sensibilisation à l'endroit les autorités politico-administratives, les élus locaux les dignitaires religieux les personnes handicapées, les communautés à la base ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Promouvoir l'égalité et la non discrimination</li> <li>✓ Respecter la dignité des droits des PH</li> <li>✓ Accessibilité aux PH</li> <li>✓ Les dispositions pénales contenues dans la loi etc.</li> </ul>		Radio, TV, affiches, boîtes images, presse écrite, réseaux sociaux, publications (dépliants) brochures de la CDPH, de la Loi et autres dépliants	Les séances de sensibilisation sont organisées	MASMF	FAPHB	

*Handwritten signature*

1.2	Réaliser des outils de sensibilisation (des spots ; dépliants, boîtes à image etc) sur les droits des PH	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le respect de la dignité des PH</li> <li>✓ La non discrimination</li> <li>✓ La participation et l'intégration</li> <li>✓ Le respect de la différence et l'acceptation des PH</li> <li>✓ L'égalité des chances</li> <li>✓ L'accessibilité</li> <li>✓ Légalité de genre</li> <li>✓ Le respect du développement des capacités de l'enfant handicapé</li> </ul>	Radio, TV dépliants, boîtes à image etc) sur les droits des PH, rencontres de proximité, la presse écrite, réseaux sociaux	Les outils de sensibilisation sont réalisés	MASMF	FAPHB	
1.3	Organiser des activités culturelles et sportives animées par les PH.	Les personnes handicapées ont aussi des talents à valoriser	Concert, match, theatre, music,	Les activités culturelles et sportives	FAPHB	MASMF	
1.4	Organiser des émissions d'information et de sensibilisation sur les droits des PH	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le respect de la dignité des PH</li> <li>✓ La non discrimination</li> <li>✓ La participation et l'intégration</li> <li>✓ Le respect de la différence et l'acceptation des PH</li> <li>✓ L'égalité des chances</li> <li>✓ L'accessibilité</li> <li>✓ Légalité de genre</li> <li>✓ Le respect du développement des capacités de l'enfant handicapé</li> </ul>	Radio et TV	Les émissions d'information et de sensibilisation sont organisées	MASMF	FAPHB et autres structures	

*RP*

1.5	Célébrer les différentes journées internationales des PH	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le respect de la dignité des PH</li> <li>✓ La non discrimination</li> <li>✓ La participation et l'intégration</li> <li>✓ Le respect de la différence et l'acceptation des PH</li> <li>✓ L'égalité des chances</li> <li>✓ L'accessibilité</li> <li>✓ L'égalité de genre</li> <li>✓ Le respect du développement des capacités de l'enfant handicapé</li> </ul>		Radio Radio, TV dépliant, boîtes à image etc) sur les droits des PH, rencontres de proximité, la presse écrite, réseaux sociaux, caravanes	MASMF	FAPHB et autres acteurs
-----	--	---	--	--	-------	-------------------------

<b>PRODUIT 2 :</b>									
<b>Objectif de communication 2 : Amener les dirigeants a respecter les engagements pris au niveau international en matière des droits des PH</b>									
Cibles: Grand public									
N°	Activités	Messages clés	Période de réalisation	Canaux	Résultats attendus	Responsable	Associés	Budget	
2.	Sous Activités								
2.1	Assurer la couverture médiatique des ateliers de validation des rapports sur la CDPH			Radio, TV, presse écrite, réseaux sociaux,	Deux d'ateliers couverts, et articles, reportages disponibles	MASMF	FAPHB, MJL,		

*Handwritten signature*

2.2	Vulgarisation des recommandations et du plan d'action	Améliorer la mise en œuvre des droits PH	Radio, TV, presse écrite, réseaux sociaux	Les recommandations du plan d'action sont vulgarisées	MASMF	FAPHB, MJL
-----	---	--	---	---	-------	------------

<b>PRODUIT 3 :</b>								
<b>Objectif de communication 3 : Informer les décideurs nationaux et locaux sur la nécessité de tenir compte des besoins spécifiques des PH dans les programmes et politiques de développement</b>								
<b>Cibles: Grand public</b>								
N°	Activités	Messages clés	Période de réalisation	Canaux	Résultats attendus	Responsable	Associés	Budget
3.1	Editer et vulgariser le guide d'intégration des besoins spécifiques des personnes handicapées dans les politiques et stratégies conformément au contenu de la CDPH	Une société inclusive passe par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques inclusives		Brochures émissions radio RT rencontres de proximité, affiches	Le guide d'intégration est édité et vulgarisé à travers plusieurs canaux	MASMF	FAPHB et autres structures	

Effet 2

**Produit 2.1 : Des outils et matériaux sensibles au handicap ainsi que des outils d'intégration du handicap sont conçus, et des formations organisées en faveur des principaux acteurs nationaux et locaux (ministères concernés, ANCB et autorités locales) et OP pour une meilleure intégration du handicap dans les politiques et programmes nationaux clés, les plans de développement communaux, et la Programmation des Nations Unies dans les 4 secteurs ciblés. (PNUD, FNUJAP)**

**Objectif de communication 1 :** Rendre accessible les outils et matériaux sensibles au handicap  
 Amener les acteurs à maîtriser les outils de prise en charge des personnes handicapées  
 Réduire la discrimination/marginalisation des personnes handicapées

**Cibles:** Les ministères sectoriels, les autorités locales, les acteurs de la justice, la Presse, Réseaux et OPH, la population.

N°	Activité	Messages clés	Période de réalisation	Canaux	Résultats attendus	Responsable(s) & Partenaires	Budget
3.	Sous Activité						
1.1	Initier des rencontres avec le Président de l'Assemblée Nationale	Les personnes sourdes et malentendantes n'ont que la langue des signes pour participer à la vie et au développement « Députés à l'Assemblée Nationale, votez la loi portant reconnaissance officielle de la langue des signes, la vie des personnes sourdes en dépende»	Juillet à décembre 2018	Affiches, Bandes annonce, émission radio et émission télévisée	Les décideurs adhèrent La loi est votée		

**Produit 2.2 :** Outils et supports sensibles aux handicaps développés et appui technique et formation dispensés à la FAPH pour renforcer l'engagement des OPH dans le plaidoyer, le dialogue politique et la sensibilisation pour l'adoption et la mise en œuvre effective de la LPSH et autres lois, politiques et programmes

relatifs aux droits des personnes handicapées dans 4 secteurs ciblés. (PNUD)

**Objectif de communication 1 :** Rendre accessible les outils et matériaux sensibles au handicap  
 Amener les acteurs à maîtriser les outils de prise en charge des personnes handicapées  
 Réduire la discrimination/marginalisation des personnes handicapées

**Cibles:** Les ministères sectoriels, les autorités locales, les acteurs de la justice, la Presse, Réseaux et OPH, la population.

N°	Activité	Messages clés	Période de réalisation	Canaux	Résultats attendus	Responsable(s) & Partenaires	Budget
4.	Sous Activité						
1.1	Elaboration des supports de communication et d'information sur le recensement des personnes handicapées des 4 communes pilotes du projet	Je suis personne handicapée, je dois me faire recenser	Janvier à février 2019	Crieurs publics, Radios communautaires, Affiches, Bandes annonce	Les personnes handicapées adhèrent à l'initiative Le recensement est réalisé	PNUD, UNFPA, UNICEF, OMS	

Effet 3:

Problème communication	Objectif de communication	Cibles	Canal	Activités	Message clés	Chrono	Respos	Supports	Indicateurs
Stigmatisation des enfants handicapés et de leurs parents au niveau communautaire	Amener la communauté à porter un regard social positif et à accepter l'enfant handicapé	-Parents ; -Familles ; -Leaders d'opinion ; -Autorités locales, -Chefs religieux,	- Sensibilisation de proximité et de masse, - Radios communautaires, - Projection	Organiser 02 dialogues dans les communes de Karimama et Malanville pour réduire la stigmatisation de l'enfant	Un enfant handicapé est comme tout autre enfant : acceptons-le Un enfant handicapé :	2018	MASMF (DPHTA-DFEA)	Fiches techniques, Affiches ; Dépliants ; Photos de groupe Banderolles ;	Nombre de messages élaborés Nombre de personnes touchées

Problème communication	Objectif de communication	Cibles	Canal	Activités	Message clés	Chrono	Respos	Supports	Indicateurs
		-Groupes organisés,	de films - Démonstration des activités sportives adaptées aux enfants handicapés	handicapé et de ses parents	respectons ses droits  Chaque enfant handicapé a des grandes capacités et talents			Reportages et émissions radios communautaires	Nombre d'enfants envoyés au centre et vers les services sociaux de base
Inexistence de statistiques des enfants handicapés	Disposer des données statistiques sur les enfants handicapés	-Parents ; -Familles ; -Leaders d'opinion ; -Autorités locales, -Chefs religieux, -Groupes organisés,	- Enquete de terrain ; - Radios communautaires - Crieurs publics	Repertorier les personnes handicapées dans 02 communes Karimama et Malanville)	Tous les enfants handicapés ont le droit d'être recensés  L'effectif des enfants handicapés pour une meilleure planification en leur faveur Enfant handicapé, fais-toi connaître	2018	MASMF (DPHTA-UG/RBC)	Questionnaires ; Banderoles ; Spots et émissions radios communautaires	Nombre d'enfants enregistrés  Base de données disponible
Tous les enfants handicapés ne bénéficient pas de prise en charge de la RBC	Rendre accessible les prestations de la RBC à tous les enfants de la communauté	-Les relais ; Les CPS -Parents ; -Familles ; -Leaders d'opinion ; -Autorités locales, -Chefs religieux, -Groupes organisés,	- Plaidoyer à l'endroit des autorités, - Sensibilisation de masse, - Radios communautaires, - Projection de films	Renforcer les activités RBC dans les arrondissements des communes de Zakpota et Malnville	Toi décideur, accompagne la RBC dans ta localité  Enfant handicapé, enfin la RBC pour toi  RBC = Développement communautaire	2018	MASMF (DPHPA-DFEA, UG/RBC)	Le roll up ; Dépliants ; Photos de groupe Banderoles ; Reportages et émissions radios communautaires	Nombre d'arrondissements couverts, Nombre de familles adhérents à la RBC, Nombre des volontaires Nombre d'enfants suivis

Problème communication	Objectif de communication	Cibles	Canal	Activités	Message clés	Chrono	Respos	Supports	Indicateurs
					RBC = Espoir pour l'enfant handicapé et la communauté				

*BR*